



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur,
de la Formation des Cadres et de la
Recherche Scientifique



Ambassade de France au Maroc
Service de Coopération et d'Action
Culturelle

COOPERATION MAROCO-FRANÇAISE

**APPEL A PROJETS DE RECHERCHE AU
TITRE DE L'ANNEE 2012
AU PROFIT DES PÔLES DE COMPETENCES
RESTRUCTURES**

Termes de référence

Septembre 2011

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE AU TITRE DE L'ANNEE 2012

AU PROFIT DES PÔLES DE COMPETENCES RESTRUCTURES

1. Introduction

Conformément à la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Française, le 25 juillet 2003, des efforts conjoints ont été déployés par les deux pays pour promouvoir la formation et la recherche sur la base de programmes communs ouverts aux deux communautés universitaires et scientifiques nationales.

A partir de 2012, le Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), ont convenu de lancer un appel à projets, qui vise à soutenir la recherche scientifique par le biais de la formation à la recherche au profit des jeunes doctorants et chercheurs à travers des programmes de mobilité entre universités françaises et marocaines.

2. Termes de référence

2. 1. Projets attendus

2.1.1 Destinataires de l'appel

Le présent appel à projets est destiné **exclusivement** aux **pôles de compétences restructurés**.

Ces pôles de compétences et leurs thématiques s'inscrivent dans les priorités de la politique nationale de recherche, définie pour les années à venir par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (et largement diffusées - <http://www.enssup.gov.ma/>).

Ces pôles de compétences sont appelés à prendre connaissance des termes de référence du présent appel à projets et à remplir le formulaire ci-après s'y rapportant pour être éligible à un financement moyennant des projets de recherche bien définis.

2.1.2 Champ de l'appel

Cet appel à projet vise à soutenir les projets de recherche qui s'inscrivent dans les thématiques générales des pôles de compétence et dans leurs sous thématiques qui ont été identifiées et précisées par les pôles eux-mêmes à l'occasion de leur restructuration.

Les projets présentant une ou plusieurs **caractéristiques innovantes** seront considérés prioritairement, que ce soit parce qu'ils apportent une spécialité jusqu'ici inexistante au Maroc ou dans une ère géographique précise, parce qu'ils se fondent sur une nouvelle méthodologie, parce qu'ils font appel à de nouveaux partenaires,...

L'intégration du monde socio-économique dans le montage du projet (comités mixtes, réflexion sur l'employabilité, accent mis sur la professionnalisation,...) est fortement encouragée.

Chaque pôle peut présenter de 1 à 2 projets de recherche à condition qu'ils soient **réalisables sur une durée déterminée (3 ans)** et répartis sur l'ensemble des structures du pôle.

Chaque projet fera l'objet d'une description détaillée en utilisant le formulaire ci-après prévu à cet effet.

Il est à signaler que les projets retenus par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique dans le cadre de l'appel à propositions de projets pour l'acquisition d'équipements scientifiques lancé en 2010 ne peuvent faire l'objet du présent appel à proposition.

2.2 Moyens de coopération

2.2.1 Moyens financiers

Les moyens financiers mis en place dans le cadre de la coopération Maroco-Française seront destinés exclusivement à la **mobilité (missions, invitations et stages)** des ressortissants des deux pays partenaires.

Les « missions » sont attribuées pour la venue d'une personne de nationalité française au Maroc, les « invitations » pour le séjour d'une personne marocaine en France sur une durée de 7 jours maximum, et les « stages » permettent d'appuyer la venue d'un étudiant marocain en France pour une durée supérieure, avec des taux variables suivant le but de la visite et le statut du bénéficiaire. Tous les partenaires marocains sélectionnés pour une invitation ou une bourse bénéficient d'une gratuité de visa.

Chaque dossier déposé devra comporter un document additionnel réalisé par chaque porteur de projet, récapitulant par année chacune des missions, invitations ou bourses sollicitées en précisant de la façon la plus détaillée possible :

- le but de chaque mission, bourse et invitation par rapport au projet global, et son apport dans la réalisation de ce dernier ;
- le profil de la personne ou de l'organisme pressenti (voire le nom de la personne, si cela est déjà déterminé), en expliquant les raisons.

Par la suite, chaque projet sélectionné devra au début de chaque année civile préciser les noms des bénéficiaires de mission, bourse et invitation. Les pôles de compétence dont les projets auront été sélectionnés seront informés courant janvier 2012, pour un décaissement de l'aide allouée au titre de l'année 2012 à partir de début février 2012.

2.2.2 Objectifs et moyens financiers spécifiques

Le présent appel à projet a pour objectif : de **susciter des projets communs de recherche** qui seront menés par des étudiants titulaires d'un diplôme de master recherche (ou équivalent) pour préparer une **thèse** dans une thématique des pôles de compétence définie ci-dessus.

La thèse en cotutelle est à privilégier. Basée sur une convention entre les universités ou établissements des deux co-directeurs, la cotutelle permet au doctorant d'obtenir le diplôme des deux pays (Maroc et France). Exceptionnellement les thèses en co-directions seront acceptées en première année, la co-direction devant évoluer obligatoirement en cotutelle durant la première année (sous peine d'arrêt du projet).

Les projets seront financés sur trois ans (temps de réalisation d'une thèse), **si le projet est évalué positivement.**

Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant. La reconduction d'une année à l'autre est conditionnée au niveau des consommations allouées et d'une présentation d'un bilan scientifique positif (à l'appréciation du comité).

Pour chaque projet un candidat « doctorant » doit être clairement identifié ; il devra être inscrit en première année, voire, exceptionnellement en deuxième année de doctorat.

Les doctorants impliqués dans les projets retenus seront boursier du gouvernement français durant leur séjour en France (un séjour équilibré entre Maroc et France doit être prévu) ; il serait souhaitable qu'ils soient boursiers d'un organisme marocain durant leur séjour au Maroc. Ainsi les boursiers d'excellence seront favorisés.

Le projet bénéficiera chaque année, du côté français de :

- 5 mois de séjour junior (pour le doctorant relevant de la partie marocaine),
- un billet d'avion aller-retour pour le co-directeur français (ou relevant de la partie française),
- une semaine de séjour senior (soit 5 jours d'invitation) pour le collègue marocain co-directeur.

Du côté marocain, les moyens correspondants sont attribués, selon les termes de la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Française, de 2003.

Les ordres de grandeur sont donnés à titre indicatif, ils permettent aux équipes d'avoir une estimation des moyens accordés, mais les demandes seront évaluées au cas par cas.

2.3. Organisation de l'appel et sélections des projets

2.3.1 Constitution des dossiers

Chaque pôle de compétence peut présenter un à deux (1 à 2) projets sur une durée déterminée de trois ans au maximum.

Une fois finalisés, les dossiers de demande de financement doivent être déposés impérativement à la fois au Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, et au SCAC, au plus tard le 1^{er} janvier 2011.

Tout manque de respect de la double procédure de dépôt des dossiers entraînera le rejet du dossier. Aucun dossier hors délai ne sera accepté.

Ce dossier comprendra le formulaire d'appel à projet ci-joint, ainsi que le document de détail de demande de missions, invitations et bourses. Facultativement, tous les **documents utiles à l'appréciation du projet** (documents financiers, cadre logique, conventions de partenariat, ...). Les financements souhaités ou acquis d'autres bailleurs devront être mentionnés.

Un dossier séparé pour chacun des projets est nécessaire (un pôle de compétence soumettant deux projets ne peut pas les présenter dans un seul dossier).

2.3.2 Sélection des projets

Après vérification des critères d'éligibilité, un Comité d'évaluation franco-marocain se réunira courant décembre afin de sélectionner les projets et de répartir les moyens de la coopération franco-marocaine entre les projets sélectionnés.

L'évaluation et le choix des projets se fonderont notamment sur les critères suivants :

- La pertinence du dossier par rapport au champ de l'appel,
- L'excellence scientifique du projet et l'originalité du thème de recherche proposé,
- Le mérite du doctorant proposé,
- La qualité technique du projet,
- La qualité du dossier financier,
- La qualité du partenariat maroco-français,
- Les retombées scientifiques et socio-économiques tant pour le(s) partenaire(s) marocain(s) que pour le(s) partenaire(s) français,
- La présence d'une réflexion sur la pérennisation du projet après la fin de l'appel à projet,
- D'autres critères, tels la prise en compte d'éléments de valorisation et de communication, pourront être pris en considération et constituent un atout supplémentaire.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Engagements des Projets sélectionnés

Les résultats définitifs de l'évaluation seront publiés courant janvier et les détails des modalités de leur financement seront précisés conjointement par le Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique et le SCAC.

Afin de permettre au Département et au SCAC de suivre les activités réalisées dans le cadre des projets maroco-français sélectionnés, les porteurs de ceux-ci devront fournir :

- Annuellement, et ce avant le 1^{er} décembre de chaque année, un bilan financier et scientifique du projet décrivant l'état d'avancement des actions effectuées et en mettant en exergue les points forts et les difficultés rencontrées ;
- A l'issue de la dernière année du projet, un rapport final. Le rapport dresse le bilan des réalisations ainsi que les perspectives de poursuite du travail conjoint des partenaires marocains et français.

Les bénéficiaires de ce soutien s'engagent également :

- ◆ *a priori* :
 - mentionner le nom du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique et de l'Ambassade de France au Maroc dans les partenariats ;
 - mettre le logo des deux entités sur tous les supports de communication (site internet, plaquettes, affiches, actes, etc.).
- ◆ *a posteriori* :
 - à axer la réalisation des objectifs sur le premier trimestre 2012 (à noter : aucune bourse, ni missions ne pourra être programmée après le 1 novembre 2012. Autrement dit, toutes les missions devront être programmées et réalisées avant cette date) ;
 - à fournir pour chacune des bourses et missions attribuées un compte-rendu.

ANNEXE 2 : Calendrier et modalités pratiques

Une fois finalisés (aucun dossier incomplet ne sera examiné), les dossiers de demande de financement doivent être déposés en deux exemplaires par le porteur de projet **au plus tard le 1^{er} janvier 2011** à la fois :

- Au Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Division de la Coopération, Rue Idriss Al Akbar, BP : 4500- Hassan, Rabat (en deux exemplaires) ; (La version électronique sera envoyée à l'adresse suivante : hindachachi@gmail.com)
- Au Service Scientifique, Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France au Maroc, 1 rue Aguelmane Sidi Ali, Rabat Agdal (un exemplaire) ainsi qu'un exemplaire au format Word ou PDF par voie électronique à l'adresse suivante :

recherche-scac.rabat-amba@diplomatie.gouv.fr (l'intitulé du mail doit clairement mettre en avant le pôle représenté et l'appel à projet, ex : Appel à projets 2011 – pôle X – projet 1 et/ou projet 2)

Les résultats seront publiés courant janvier 2012, pour un décaissement de l'aide allouée au titre de l'année 2012 à partir de février 2012.

Cet appel à propositions de projets de recherche est consultable en ligne sur les sites internet du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (<http://www.enssup.gov.ma/>) et de l'Ambassade de France au Maroc (<http://www.ambafrance-ma.org/>).

Pour toute demande de renseignement, les responsables des pôles de compétence peuvent adresse un message à :

- pour le MENESFCRS : haddou@enssup.gov.ma et lahlou@enssup.gov.ma
- pour le SCAC : recherche-scac.rabat-amba@diplomatie.gouv.fr ou Tel : 00212 (0)5.37.27.66.64

ANNEXE 3 : Liste des 11 pôles de compétence restructurés (2011)

Dénomination du Pôle	Thématique générale	Sous thématiques	Point focal national	Coordonnateur national
1. Pôle de Compétences Eau & Environnement (PC2E)	La Gestion des Ressources en Eau et la Protection de l'Environnement	Fonctionnement des écosystèmes aquatiques et modélisation environnementale ; Impact de la pollution et des changements climatiques sur les ressources en eau, la biodiversité et la santé ; Technologie de traitement, de recyclage et de valorisation des eaux et des déchets ; Dessalement des eaux de mer et des eaux saumâtres ; Réglementation, management, outils de gestion, gouvernance et développement durable.	<i>Faculté des Sciences Semlalia, Marrakech</i>	<i>Professeur Laila MANDI</i>
2. Pôle de Compétences Neurogénétique (PCNG)	Etude des maladies neurologiques héréditaires.	Etude anatomopathologique des maladies neurologiques héréditaires ; Etude biochimique des maladies neurologiques héréditaires ; Etude génétique et moléculaire des maladies neurologiques héréditaires.	<i>Faculté de Médecine et de Pharmacie, Rabat</i>	<i>Professeur Mohamed YAHYAOUI</i>
3. Réseau National de Physico-Chimie des Matériaux (REMAT)	La Physico- Chimie des Matériaux : Elaboration, Caractérisation et Valorisation.	Conception de matériaux nouveaux à propriétés spécifiques ; Valorisation de ressources et optimisation de procédés ; Matériaux pour l'environnement : recyclage des sous produits industriels.	<i>Faculté des Sciences Ain Chock, Casablanca</i>	<i>Professeur Driss MANSOURI</i>
4. Pôle de Compétences Electrochimie, Corrosion et Chimie Analytique	Electrochimie, corrosion et ingénierie des procédés.	Corrosion et inhibition ; Corrosion et traitement de surface des matériaux ; Valorisation des solutions industrielles ; Traitement des effluents industriels : protection de l'environnement et recyclage de l'eau ; Nanomatériaux, synthèse capteurs et fonctionnalisation de surface.	<i>Faculté des Sciences, Rabat</i>	<i>Professeur Ali BEN BACHIR</i>
5. Pôle de Compétences Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)	Les sciences et les technologies de l'information et de la communication.	Génie logiciel et systèmes d'information, IA, architecture des systèmes ; Information multimédia ; Réseaux, télécommunications et systèmes ; Intégration matérielle et électronique et informatique industrielle ; Enseignement à distance et développement de contenus.	<i>Faculté des Sciences, Rabat</i>	<i>Professeur DRISS ABOUTAJDINE</i>
6. Réseau National d'Etude et de Recherche sur le Local et le Régional (RELOR)	Le concept du territoire	La pertinence des échelles territoriales ; La gouvernance du territoire ; Les différentes approches du territoire : approches participative et approches territoriale du tourisme ; Les méthodes et techniques du territoire.	<i>Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat</i>	<i>Professeur Mohamed BERRIANE</i>

7. Réseau National des Sciences et Techniques de la Mer (REMER)	Les Sciences et Techniques de la Mer	Etude des écosystèmes marins et côtiers ; Biotechnologie marine, valorisation des ressources et aquaculture ; Géosciences marines ; Pollution marine, écotoxicologie et environnement marin ; Aménagement et gestion intégrée du littoral.	<i>Faculté des Sciences, El Jadida</i>	<i>Professeur Omar ASSOBBHEI</i>
8. Réseau Universitaire de Mécanique (RUMEC)	La modélisation, l'expérimentation, la caractérisation et le calcul en mécanique.	Phénomènes de transfert ; Vibration, stabilité et contrôle des systèmes ; Modélisation, simulation, calcul et multimédia ; Conception, caractérisation et technologies de fabrication mécanique.	<i>Faculté des Sciences Ain Chock, Casablanca</i>	<i>Professeur Mohamed OUZZANI TOUHAMI</i>
9. Réseau Marocain des Plantes Aromatiques et Médicinales (REPAM)	recherche, développement et valorisation des plantes aromatiques et médicinales.	Biodiversité, Enthobotanique ; Sélection, amélioration, culture et conservation des PAM ; Phytochimie : Extraction et Identification de principes actifs ; Activité biologique, propriétés pharmacologique et thérapeutique ; Valorisation et formulation de produits à base des PAM.	<i>Faculté de Médecine et de Pharmacie, Rabat</i>	<i>Professeur Yahia CHERRAH</i>
10. Pôle de Compétences Matière Condensée et Modélisation des Systèmes (MACOMS)	Matériaux et nanomatériaux : Etude théorique et expérimentale. Elaboration, caractérisation et modélisation	Nanomatériaux et nanotechnologies ; Systèmes magnétiques, diélectriques et supraconducteurs ; Physique interdisciplinaire : Systèmes dynamiques et systèmes complexes ; Semi-conducteurs et optoélectronique ; Physique des surfaces et interfaces ; Matériaux pour l'environnement et énergies renouvelables.	<i>Faculté des Sciences, Rabat</i>	<i>Professeur Abdelilah BENYOUSSEF</i>
11. Réseau Universitaire de Physique des Hautes Energies (RUPHE)	Physique des hautes énergies et applications	Physique des particules ; Physique nucléaire et applications ; Cosmologie et astrophysique.	<i>Faculté des Sciences Ain Chock, Casablanca</i>	<i>Professeur Driss BENCHEKROUN</i>

APPEL A PROJET DE RECHERCHE AU TITRE DE L'ANNEE 2012 AU PROFIT DES PÔLES DE COMPETENCES RESTRUCTURES

FORMULAIRE DE PRESENTATION DU PROJET

Le formulaire suivant présente toutes les données indispensables au comité pour évaluer le dossier. Cependant, le responsable du projet a la latitude, quand cela est nécessaire, d'ajouter, sans modifier le canevas, d'autres informations qu'il juge utiles pour expliquer le projet (exemple : une description détaillée, développant les problématiques scientifiques abordées par la thèse en cotutelle proposée, peut être mis en annexe : articles scientifiques, documents explicatifs, etc.).

I. IDENTIFICATION

N° :

Projet présenté au nom du pôle dénommé :

Coordonnateur national du pôle :

Tél :

Fax :

E-mail :

Thématique générale du pôle :

Sous thématiques :

Intitulé du projet (Objet de thèse de doctorat):

Durée du projet :

Mots clés définissant le projet :

I.1. CO-DIRECTEUR MAROCAIN DU PROJET (DE LA THESE)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Grade :

Laboratoire

Département :

Etablissement :

Adresse :

Ville :

Tél :

Mobile :

Fax :

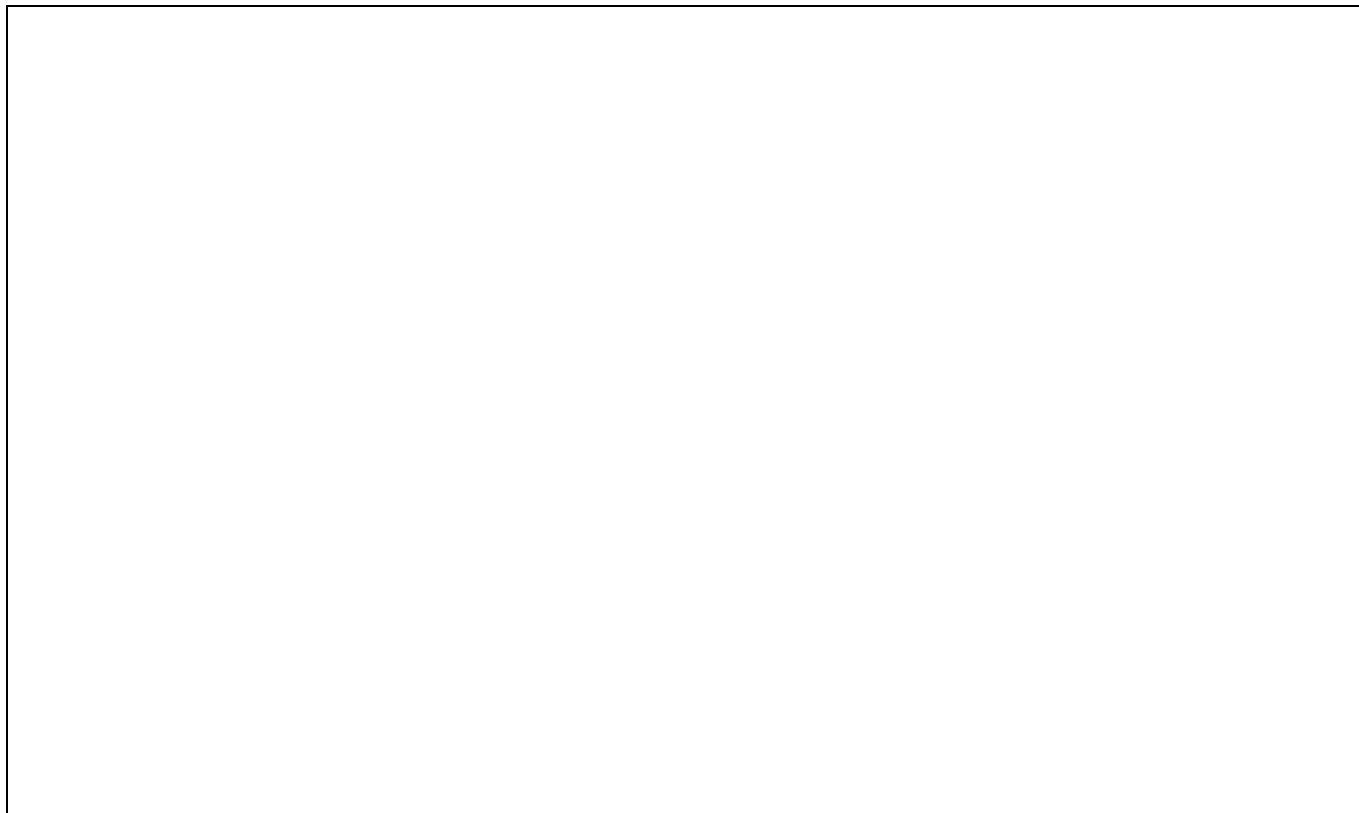
E mail :

II. PRESENTATION DU PROJET

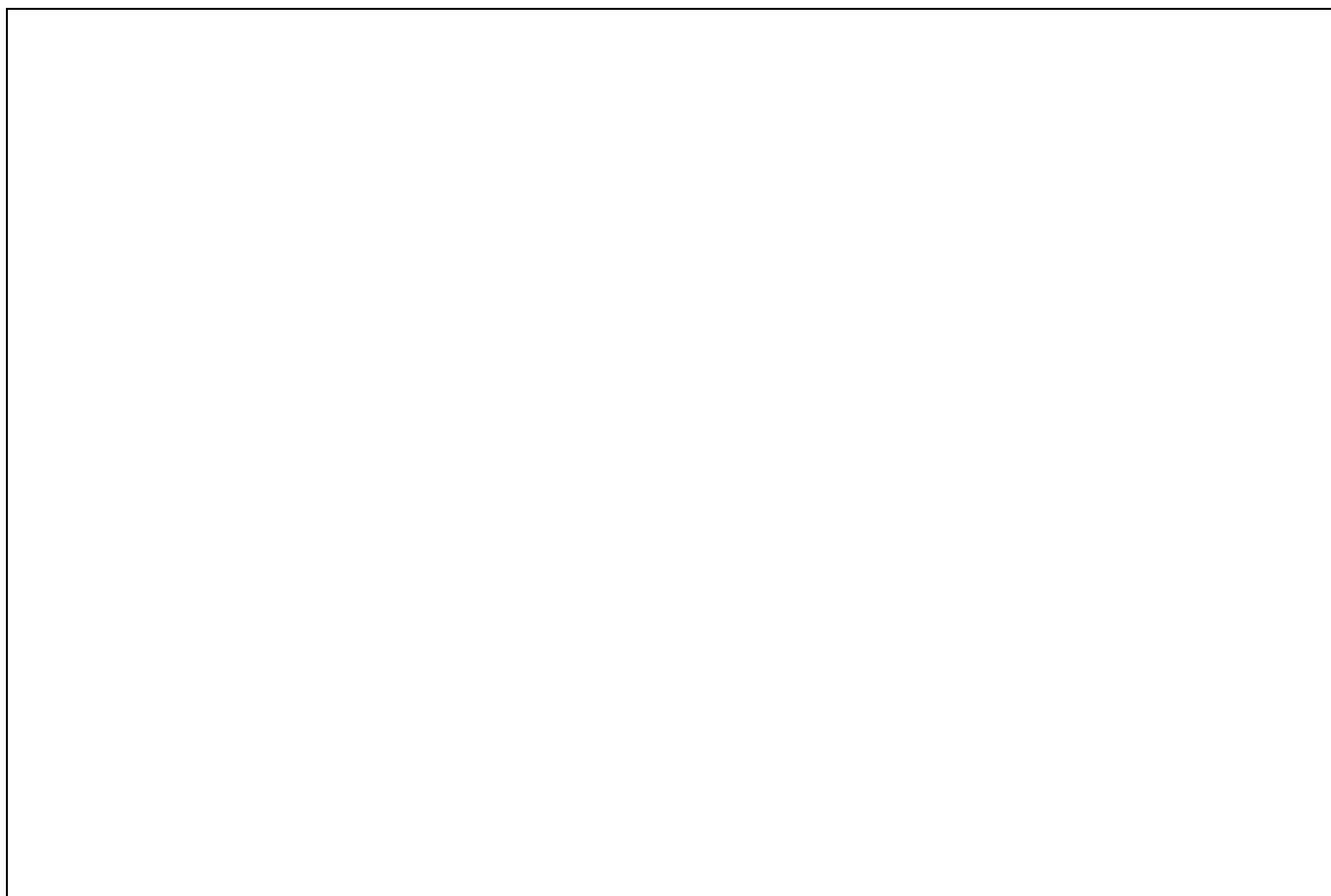
II. 1. DESCRIPTION DU PROJET

Description scientifique du projet (environ une page)

II. 2. OBJECTIFS DU PROJET

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the objectives of the project.

II. 3. METHODOLOGIE

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to describe the methodology of the project.

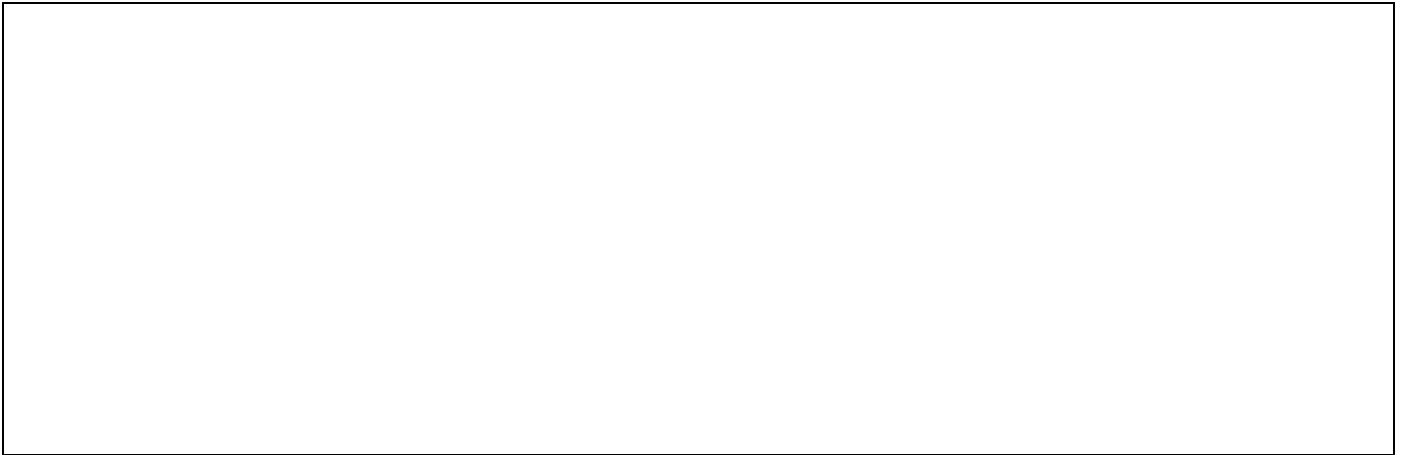
II.4. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER D'EXECUTION

--

Le tableau ci-dessous indique les tâches et activités spécifiques de chaque laboratoire participant à la réalisation du projet

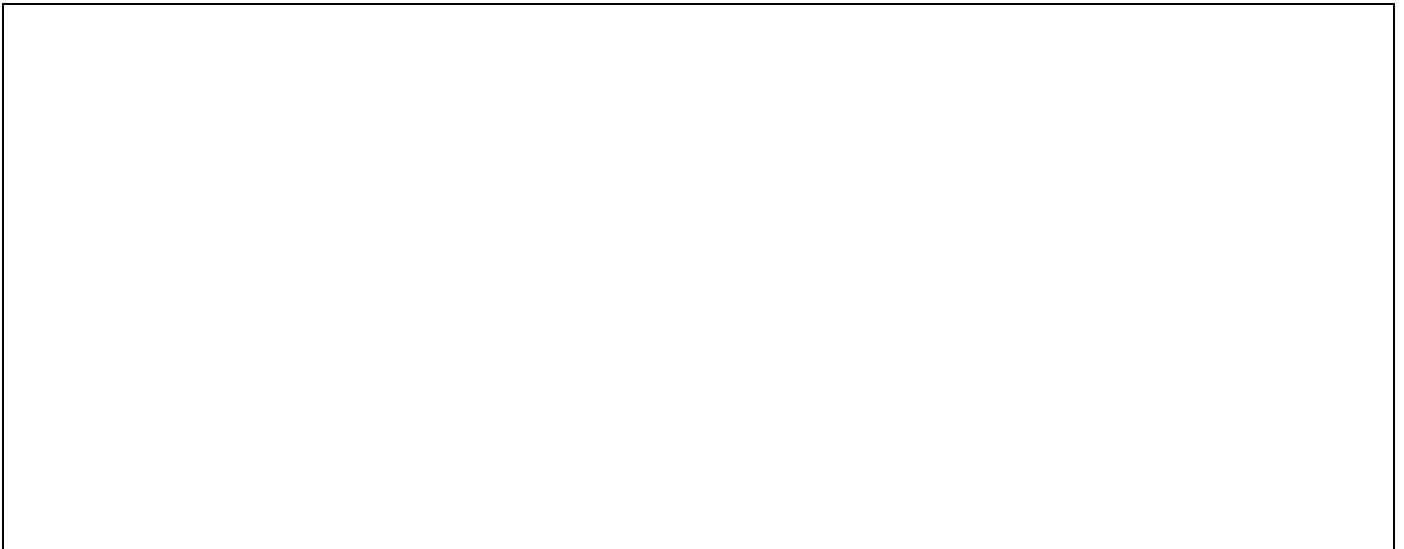
Laboratoire participant	Tâches et activités à réaliser par le laboratoire
Laboratoire 1	
Laboratoire 2	
....	

III. PARTENARIAT(S)

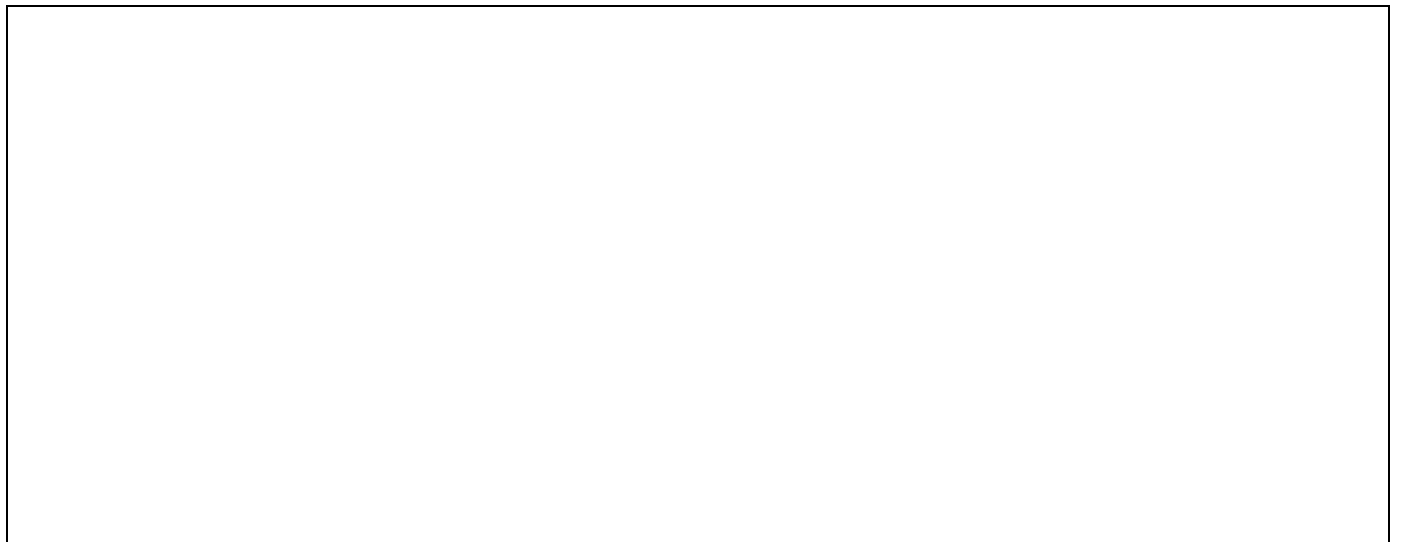


IV. IMPACT ET RETOMBÉES DU PROJET

IV. IMPACTS ET RETOMBÉES SCIENTIFIQUES DU PROJET



IV.2. IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES (contexte et valorisation)



IV.3. RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DU PROJET / LIVRABLES
(Publications scientifiques, communications, ouvrages, brevets, etc.) :

--

V. AUTRES RESSOURCES BUDGETAIRES DU PROJET

V.1. MOYENS BUDGETAIRES DEJA DISPONIBLE POUR LA REALISATION DU PROJET

--

V.2. MOYENS A MOBILISER POUR LE PROJET AUPRES D'AUTRES PARTENAIRES
(co-financements, nationaux publics et privés, internationaux)

--

VI. PIECES A FOURNIR

En plus du présent formulaire dûment rempli et de tout document jugé utile pour l'évaluation comme signalé vi-dessus, le dossier de demande de financement doit comprendre également :

- CV des membres et des doctorants appartenant aux structures de recherche impliquées dans la réalisation du projet
- Descriptif détaillé des demandes de mission, invitation et bourses selon le modèle ci-après :

Moyens de la Coopération Maroco-Française	Nombre	Nom et fonction de la personne	Objectifs	Plan de travail
Missions				
Invitations <i>(maximum 7 jours)</i>				
Bourse de stage ou séjour scientifique de haut niveau <i>(minimum 15 jours)</i>				

VII. VALIDATION DU PROJET

Signatures du Président de l'Université et du chef d'établissement abritant le point focal national du pôle	
Le Président	Le Chef d'établissement
Coordonnateur national du pôle	Co-directeur du projet (De la Thèse de doctorat)

Fait à le